



## PRIORITÉS ORGANISATIONNELLES 2015-2016

### ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE L'ACCESSIBILITÉ ET LA CONTINUITÉ DES SOINS ET DES SERVICES

**MAINTENIR** l'accès aux services selon les cibles 2014-2015, en mettant en place les mesures d'optimisation requises

**AJUSTER** la volumétrie en fonction d'un budget de fonctionnement déterminé en vertu de critères de performance

**ASSURER** la réalisation des projets prioritaires de réaménagements fonctionnels mineurs et les projets de construction

### ORIENTATION 2 – CONFIRMER NOTRE LEADERSHIP RÉGIONAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL DANS NOS DOMAINES D'EXPERTISE

**PRENDRE** le leadership régional et suprarégional dans nos trois grandes missions

**S'INSCRIRE** comme acteur de premier plan dans la mise en œuvre de la réforme

**POSITIONNER** les enjeux propres à un institut auprès du MSSS et s'assurer d'une reconnaissance à cet égard, se traduisant notamment par le maintien des ressources requises ainsi que par la poursuite et le développement des dossiers liés à nos enjeux uniques

**ÉLABORER**, en collaboration avec le CHU de Québec, une organisation médicale régionale dans nos spécialités

**PRENDRE** le leadership régional et suprarégional dans nos trois grands axes de recherche et nos expertises en lien avec les maladies chroniques sociétales

### ORIENTATION 3 – ATTEINDRE LES PLUS HAUTS STANDARDS DE QUALITÉ, DE SÉCURITÉ ET DE PERFORMANCE

**PRIORISER** les actions nécessaires à déployer en lien avec la visite d'agrément 2016

### ORIENTATION 4 – CULTIVER UN MILIEU DE TRAVAIL HUMAIN, VALORISANT ET STIMULANT

**METTRE** en œuvre un ensemble de mesures de nature à impliquer et à tenir informés les intervenants des mesures d'optimisation à mettre en place

**POURUIVRE** la mise en place de pratiques de gestion de proximité et de programmes qui permettent la mobilisation des équipes de travail et la création d'un climat de travail harmonieux

### ORIENTATION 5 – SE DOTER DES INFRASTRUCTURES NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION ET AU DÉVELOPPEMENT DE NOS ACTIVITÉS

**PROCÉDER** à la rédaction du plan clinique de l'établissement

**INITIER ET ÉTABLIR** une gouvernance claire dans le contexte du transfert des activités de soutien dans le but de maintenir une offre de service optimale

**RECRÉER** les canaux de communication auprès des nouveaux intervenants ministériels

